

Le contexte géographique et économique

Le cadre physique

Le relief et la géologie

Le relief de l'Île-de-France est assez contrasté pour une région de plaine : les vallées sont encaissées dans un plateau environ 100 m plus haut, avec souvent une plate-forme intermédiaire, suivant les couches géologiques affleurantes. Le lit majeur des vallées principales s'accompagne de terrasses planes, les méandres et confluent donnent lieu à des élargissements de ces plaines. L'ensemble est dominé par des buttes allongées ENE-OSO, généralement boisées.

Altitude maxi : Haravilliers (95) : 217 m.

Altitude mini : Port-Villez (78) : 11 m.

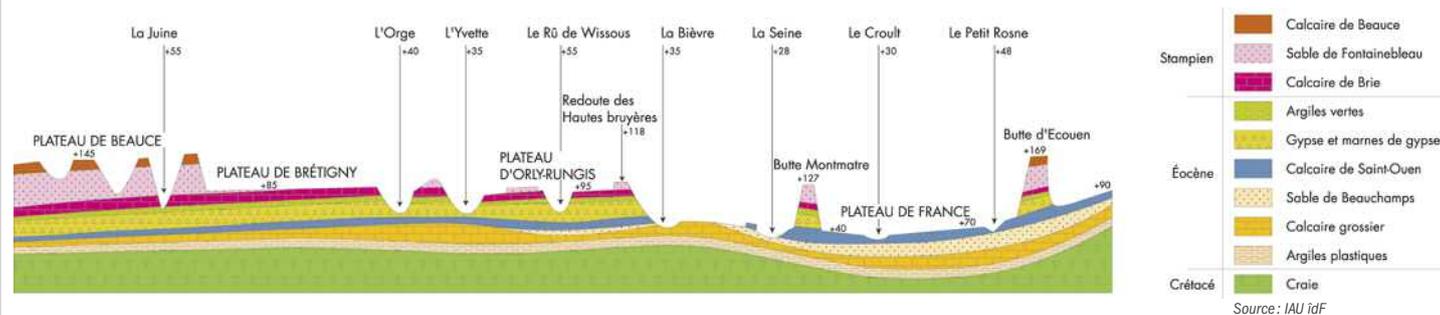
Source : IGN.

L'Île-de-France dans l'histoire de la Terre

Les roches présentes à la surface du sol francilien ne reflètent que les quelques 100 derniers millions d'années sur les 4,6 milliards de l'histoire de la Terre.

- De 100 millions à 70 millions d'années avant le présent, l'Île-de-France, ainsi que tout le Bassin parisien, était recouverte par une mer peu profonde, où se déposaient progressivement de fortes épaisseurs de craie sous un climat de type tropical.
- Il y a 60 à 65 millions d'années s'est installé, pour 40 millions d'années, un régime littoral dont les côtes ont fluctué au cours du temps. Ces fluctuations se sont traduites par des dépôts très variés permettant de retracer l'évolution des paysages et des environnements climatiques.

Coupe géologique de la région Île-de-France d'Étampes à Luzarches



Cette richesse et cette variété ont suscité de nombreux travaux, fondateurs de la science stratigraphique. C'est sur le Bassin parisien qu'ont été définis la plupart des étages géologiques de cette période.

- Il y a 25 millions d'années, la mer se retire définitivement de la région. Les dépôts plus récents sont tous d'origine continentale.

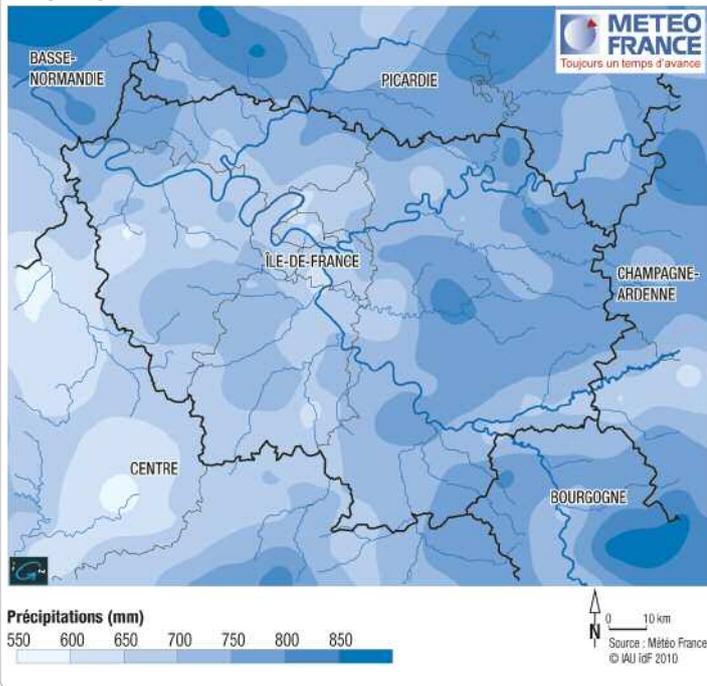
Les coupes géologiques illustrent la structure du Bassin parisien, classiquement comparée à une pile d'assiettes d'âge, de diamètre et de nature différents : les plus jeunes au centre (le « millefeuilles » du Tertiaire) ; le Secondaire par-dessous en formations beaucoup plus épaisses ; le « socle » plus ancien (Primaire) est à près de 3 000 m de profondeur.

Le climat

Dans son ensemble, le climat de la région Île-de-France est relativement homogène. Il se situe à la rencontre des grandes influences climatiques présentes sur les plaines et les plateaux du Bassin parisien. La configuration sédimentaire crée une grande diversité de substrats, induisant des sols des plus pauvres aux plus riches, et des plus secs aux plus saturés en eau. Cette variété des sols accentue les variations climatiques. L'ouest de la région (Vexin et Rambouillet) subit une influence atlantique marquée, Fontainebleau et le Sud-Essonne une influence méridionale, et La Bassée, au sud-est de la Seine-et-Marne, des tendances médio-européennes.

Le climat de l'Île-de-France est de type tempéré, atlantique.

Les précipitations annuelles normales 1999-2008



Les températures (en italique les chiffres pour la période 2004-2006 basés sur la même série de stations)

Températures moyennes mensuelles de douze stations d'Île-de-France de 2007 à 2009 : 5,1°C en janvier (*4,27°C*) et 19,1°C en juillet (*20,6°C*).

Températures moyennes annuelles : 11,8°C (*11,7°C*).

Records absolus de température relevés en Île-de-France de 2007 à 2009 :

- 2007 : -9,7°C à Courdimanche (91) et 35,5°C à Villenaux-la-Petite (77),
- 2008 : -7,1°C à Nemours (77) et 35,3°C à Villenaux-la-Petite (77),
- 2009 : -14,5°C à Courdimanche (91) et 39,2°C à Villenaux-la-Petite (77).

Les précipitations

Les précipitations sont modérées :

- moyennes mensuelles de douze stations d'Île-de-France de 2007 à 2009 : 639 mm (*576,4 mm*),
- nombre moyen de jours avec neige de 2007 à 2009 : 11 jours (*21 jours*).

Source : Météo-France.

Le cadre humain

La population

L'Île-de-France compte 11,7 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2008, soit 18,8% de la population métropolitaine, une part inchangée depuis le début des années soixante. Sa population est plus jeune que celle des autres régions (83% a moins de 60 ans contre 78% ailleurs en France) en raison à la fois de sa fécondité, la plus élevée des régions métropolitaines et parmi les plus élevées d'Europe, et de ses échanges migratoires, avec des arrivées permanentes de jeunes actifs, et des départs nets de familles avec enfants et de retraités.

Depuis le 1999, date du dernier recensement général, la population francilienne s'est accrue de 57 000 personnes chaque année. Cette croissance résulte :

- d'un très large excédent naturel, avec chaque année 103 000 naissances de plus que de décès, soit 42% de l'excédent naturel de la France métropolitaine. On enregistre en Île-de-France

Évolution générale de la situation démographique en Île-de-France de 1999 à 2008

Département	Population au 1 ^{er} janvier		Naissances vivantes	Décès	Solde naturel	Solde migratoire évalué	Ajustement*	Évolution annuelle hors ajustement	
	1999	2008						1999-2007	
	milliers							moyennes annuelles en milliers	
Paris	2 124	2 200	31,6	15,4	16,3	-13,3	5,5	3,0	0,14
Hauts-de-Seine	1 428	1 558	24,6	9,9	14,8	-4,0	3,6	10,8	0,73
Seine-Saint-Denis	1 383	1 517	26,1	8,5	17,5	-6,1	3,5	11,4	0,80
Val-de-Marne	1 227	1 312	19,8	8,4	11,4	-5,1	3,0	6,4	0,51
Petite couronne	4 038	4 386	70,5	26,8	43,7	-15,2	10,1	28,5	0,69
Seine-et-Marne	1 192	1 302	18,0	8,2	9,8	0,9	1,5	10,7	0,87
Yvelines	1 354	1 409	19,9	8,3	11,6	-7,9	2,4	3,7	0,27
Essonne	1 134	1 210	17,4	7,0	10,4	-3,8	1,9	6,6	0,57
Val-d'Oise	1 105	1 167	17,7	6,7	11,0	-6,2	2,1	4,8	0,43
Grande couronne	4 784	5 087	72,9	30,1	42,8	-17,0	7,9	25,8	0,53
Île-de-France	10 946	11 673	175,0	72,3	102,8	-45,5	23,4	57,3	0,51
France métropolitaine	58 497	62 131	771,0	529,1	241,9	88,3	73,5	330,2	0,55

Sources : Insee, Estimations provisoires de population au 1^{er} janvier 2008 (mise à jour de janvier 2010), État civil issu des données détaillées sur la situation démographique en 2008, Insee Première n° 1220, janvier 2009, pour l'ajustement statistique national ; IAU îdF pour l'estimation par département de l'ajustement statistique.

* L'ajustement statistique introduit par l'Insee permet de faire coïncider la variation de la population observée entre deux recensements et la variation de population déduite du solde naturel et du solde migratoire estimé à l'échelon national. Il indique la variation de la population de la France qui est imputable à l'évolution de la qualité de l'estimation de la population fournie par deux recensements successifs. Il n'est pas ventilé géographiquement par l'Insee. Il est ici réparti par département par l'IAU îdF au prorata de la population des villes de 10 000 habitants ou plus en 1999 dans chaque département, les seules pour lesquelles le mode de recensement a foncièrement changé depuis 1999 (Note Rapide n° 466, IAU îdF, avril 2009).

une naissance toutes les trois minutes (175 000 naissances en moyenne par an depuis 1999) et un décès toutes les sept minutes (72 000 décès par an en moyenne depuis 1999) ;

- d'un déficit migratoire prononcé avec les autres régions métropolitaines, de l'ordre de -78 000 personnes par an depuis 1999. Pourtant, et en dépit de ce déficit migratoire, l'Île-de-France demeure très attractive pour les jeunes adultes et en particulier pour les cadres. Chaque année, entre 100 000 et 110 000 personnes s'installent en Île-de-France en provenance des autres régions : les deux tiers ont entre 18 et 34 ans. Chaque année aussi, de 180 000 à 190 000 Franciliens font le chemin inverse, des familles avec enfant(s) et des retraités pour l'essentiel : les deux tiers ont plus de 34 ans ou moins de 18 ans ;
- d'échanges migratoires positifs avec le reste du monde (de l'ordre de +33 000 par an depuis 1999).



Les Champs-Élysées lors de l'opération Nature Capitale.

J.-C. Pattacini/IAU idF

Ce « moteur démographique à trois temps » (fort excédent naturel, échanges migratoires positifs avec l'étranger mais déficitaires avec les autres régions du pays) se retrouve aussi bien à Londres que dans les très grandes métropoles étasuniennes. Il traduit bien l'ambivalence de ces villes-monde dont l'attractivité économique reste très forte auprès des jeunes actifs et des diplômés, mais dont l'attractivité résidentielle apparaît modérée auprès des familles avec enfants et des retraités⁽¹⁾.

Au sein de l'Île-de-France, trois départements se distinguent par une croissance forte de leur population, proche de 11 000 habitants chaque année depuis 1999 (hors ajustement*). Deux sont situés en petite couronne (la Seine-Saint-Denis et les Hauts-de-Seine) et le troisième en grande couronne (la Seine-et-Marne). Pour la première fois depuis plus de quarante ans, la croissance démographique de la petite couronne apparaît supérieure à celle de la grande couronne, la croissance de cette dernière restant proche de celle enregistrée dans les années quatre-vingt-dix. Il s'agit d'un véritable retournement de tendance sur le plan spatial qui marque la fin d'un cycle : celui des villes nouvelles. Car si la croissance démographique régionale varie peu depuis une

(1) Cf. *Les cinq ateliers de prospective sur le thème « Migrations et métropoles »* organisés par l'IAU idF (<http://www.iau-idf.fr/debats-enjeux/migrations-et-metropoles.html>) ; Philippe Louchart, « Projections de la population francilienne à l'horizon 2030 », Note rapide, n°489, IAU idF, novembre 2009 ; Philippe Louchart, Laure Omalek et Pascale Rohaut, « La population francilienne parmi les plus jeunes et les plus fécondes de l'Union européenne », Note rapide, n°392, Laurif, septembre 2005 ; Philippe Louchart, « Les dynamiques démographiques, reflet de l'attractivité francilienne », Note Rapide, n°393, Laurif, septembre 2005.

trentaine d'années (+52 000 personnes par an de 1975 à 1990 contre +55 000 depuis 1990), sa géographie a profondément évolué. Depuis 1990, la moitié de la croissance démographique francilienne est en effet accueillie à moins de 20 km de Notre-Dame, alors que les communes situées dans ce périmètre perdaient globalement des habitants entre 1975 et 1990. À l'inverse, les villes nouvelles (ou ex-villes nouvelles) qui canalisaient la moitié de la croissance démographique francilienne entre 1975 et 1990 n'en accueillent plus qu'un sixième.

La hausse démographique la plus forte depuis 1999 s'observe en Seine-Saint-Denis. Elle provient d'un excédent important des naissances sur les décès, le plus élevé de tous les départements français, et d'un déficit migratoire faible, en forte réduction par rapport au passé. Vient ensuite le département des Hauts-de-Seine, avec un excédent naturel prononcé, même s'il apparaît moins élevé qu'en Seine-Saint-Denis, et un déficit migratoire très faible, le plus faible des départements centraux. La population seine-et-marnaise progresse quant à elle à peu près au même rythme que celle des Hauts-de-Seine : l'excédent naturel y est un peu plus faible, mais il est compensé par un très léger excédent migratoire, le seul observé parmi les départements franciliens.

Ailleurs, la croissance démographique est souvent proche de la moyenne régionale, comme en Essonne, dans le Val-de-Marne et dans une moindre mesure dans le Val-d'Oise. Elle lui est cependant nettement inférieure, de moitié, dans les Yvelines. Paris, enfin, affiche une très légère croissance de sa population, mais après des décennies de baisse.

L'économie

L'Île-de-France dans le contexte mondial

Paris et l'Île-de-France jouent un rôle international de premier plan. L'environnement socio-économique ouvert, les compétences humaines, le dynamisme entrepreneurial, l'existence de pôles de formation de dimension internationale, l'efficacité des infrastructures de transport et de communication, le haut niveau d'équipement, l'étendue de l'offre immobilière, la qualité de la vie et l'intensité de la vie culturelle favorisent l'implantation de fonctions stratégiques et l'investissement. L'Île-de-France est ainsi la deuxième métropole mondiale pour l'accueil de sièges d'organisations internationales, après Bruxelles, avec notamment l'Unesco, l'OCDE ou l'Agence spatiale européenne. Elle est en outre le deuxième pôle d'implantation des 500 plus grandes entreprises du monde après Tokyo. Ces facteurs confèrent à la métropole francilienne, tout comme à Londres, un rayonnement international très large, qui la



Le siège de l'Unesco à Paris.

P. Lagès/Unesco

distingue des métropoles de niveau équivalent que sont Los Angeles, Osaka, Chicago, Rhin-Ruhr, Washington et Séoul. Ce rayonnement se manifeste par l'accueil d'événements exceptionnels, le nombre de sièges d'entreprises multinationales et par le haut niveau d'infrastructures et de grands équipements.

La qualité de vie de la métropole est considérée comme la deuxième meilleure dans le monde (indice de développement humain, Onu). Capitale touristique mondiale, l'Île-de-France se doit d'offrir les meilleures conditions de séjour et de sécurité à ses visiteurs. Ses investissements dans les activités culturelles et de loisirs lui donnent une identité unique. Moteur économique de la France (29 % de la richesse produite pour 20 % de la population), l'Île-de-France constitue un large marché de l'emploi et un vaste bassin de consommateurs qui offrent la souplesse nécessaire pour amortir les aléas économiques de la conjoncture économique globale.

Avec Londres, la métropole francilienne se place au premier rang de la recherche en Europe. Son attractivité favorise l'arrivée d'une population jeune et bien formée qui doit compenser le vieillissement relatif de ses chercheurs. Avant la crise, la croissance de l'Île-de-France a été cependant moins soutenue que celle des principales métropoles américaines, européennes et asiatiques.

Son attractivité ne doit pas masquer ses fragilités. Pour renforcer sa position, l'Île-de-France doit prendre en compte les effets positifs et négatifs de la mondialisation sur ses territoires. En effet, la concurrence pour attirer les investissements et valoriser les emplois implique de renforcer la capacité d'attraction des espaces d'accueil et de reconverter

les territoires qui subissent les revers de la mondialisation. Réduire les ségrégations et les inégalités, sociales et territoriales, rendra l'Île-de-France plus attractive et confortera ses capacités pour un développement plus durable.

Source : Schéma directeur de la région Île-de-France, projet adopté le 25 septembre 2008, 2008.

Les relations entre environnement et attractivité sont fortes et anciennes en Île-de-France, l'une portant parfois ombrage à l'autre. En misant sur un devenir d'éco-région, pour le bien-être de ses habitants et de ses visiteurs, l'Île-de-France renforce son attractivité. La « renaturation » du milieu urbain dense, la gestion des éléments naturels et la valorisation des ressources agricoles illustrent cette démarche.

